



SOPREMA

DECLARATION DES PERFORMANCES
n° WPBEX250

1 – Code d'identification unique du produit type :

WPBEX250

Dénomination(s) commercial(s) :

COLPHENE BSW H

2 – Usage(s) prévu(s) :

Feuilles souples d'étanchéité – feuilles bitumineuses empêchant les remontées d'humidité du sol et de cuvelage, de type A et T

3 – Fabricant :

SOPREMA SAS
14, rue de Saint-Nazaire – CS 60121
67100 STRASBOURG
www.soprema.com

4 – Mandataire :

Non applicable

5 – Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

AVCP 2+

6a – Norme harmonisée : **EN 13969:2004 + A1:2006**

Organisme(s) notifié(s) :

Le KIWA Polymer Institut GmbH (organisme notifié n°1119) :

- **a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usines selon le système 2+**
- **a délivré les certificats de conformité du contrôle de la production.**

**7 – Performance(s) déclarée(s) :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu (EN 13501-1)	E	EN 13969:2004 + A1:2006
Résistance au pelage des joints (N / 50 mm) (EN 12316-1)	≥ 100	
Étanchéité à l'eau (EN 1928)	Conforme	
Résistance au choc - Méthode A (mm) (EN 12691) Méthode A sur support rigide (aluminium)	≥ 1000	
Résistance au cisaillement des joints (N / 50 mm) (EN 12317-1)	≥ 700	
Souplesse à basse température (°C) (EN 1109)	≤ -16	
Propriétés en traction : (EN 12311-1) Résistance en traction L x T (N / 50 mm) Allongement L x T (%)	1100 x 800 (±20 %) 55 x 55 (±15 abs.)	
Résistance au poinçonnement statique - Method B (kg) (EN 12730) - Méthode B sur support rigide (béton)	≥ 15	
Résistance à la déchirure (au clou) L x T (N) (EN 12310-1)	300 x 300 (±100)	
Durabilité (EN 1296 / EN 1928) Étanchéité à l'eau après vieillissement	Conforme	
Durabilité (EN 1847 / EN 1928) Étanchéité à l'eau après exposition à des produits chimiques		
Substances dangereuses (Notes 2 & 3)	Conforme	

Note 2 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 3 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

8 – Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :**Non applicable**

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Strasbourg, le 08 février 2021,
Responsable Technique Export, Mr Pascal MOUGEOT-LUDIN